Gestion Administrative

Comment solutionner un message d'erreur "l'autorité parentale doit être accordée au responsable légal" ?

Lors d'un envoi ANGE ou ONDE, je suis confronté(e) à un message d'erreur : "L'autorité parentale doit être accordée au responsable légal".

Pour corriger cet élément, je me rends dans le menu Gestion Adm./

Changements au km onglet Les Responsables

Je clique sur l'en-tête de colonne "Autorité parentale" pour faire ressortir les coches vides, je sélectionne les responsables concernés, puis à gauche du tableau je coche la case "Autorité parentale". Je clique sur la petite flêche verte associée à droite pour attribuer l'autorité parentale aux responsables sélectionnés.

Gestion Administrative

Le message d'erreur n'apparaîtra plus lors du prochain envoi ANGE ou ONDE.

Référence ID de l'article : #1150

Auteur : Elise Hanicot

Dernière mise à jour : 2022-03-24 15:30